

Aide dépôt du FEC dans l'extranet

Pour l'exportation du fichier FEC à l'aide des logiciels Fiducial, Genapi et Fichorga, voir en fin de ce document.

L'accès à l'extranet s'effectue de la même manière que pour la saisie des déclarations de TVA :

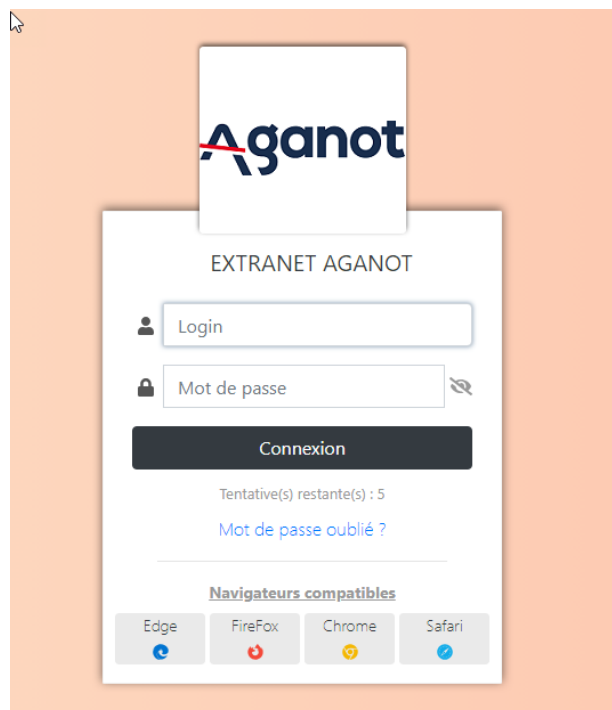
Attention : les fichiers de plus de 13 MO ne peuvent nous être adressés par l'extranet (voir en fin de ce document).

Identification à l'aide de vos identifiants :

Login : ADH + votre numéro d'adhérent

Mot de passe : Celui que vous avez personnalisé lors de votre première connexion à l'extranet.

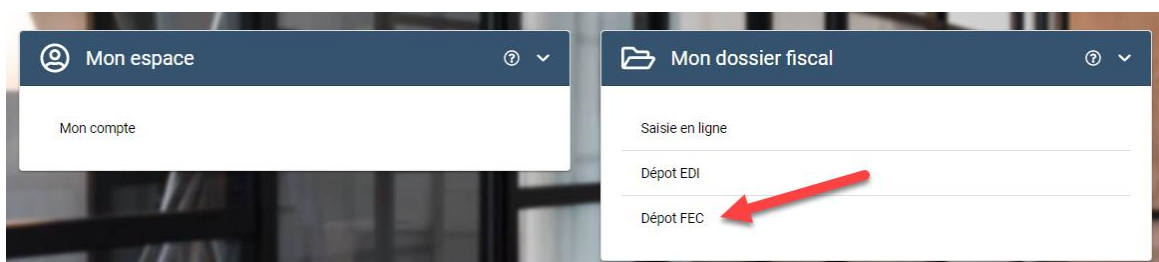
Pour une première connexion sur l'extranet votre mot de passe vous a été communiqué par mail au moment de votre adhésion.



Une fois dans votre espace extranet vous verrez un onglet « Dépôt FEC » dans la rubrique « Mon dossier fiscal ».

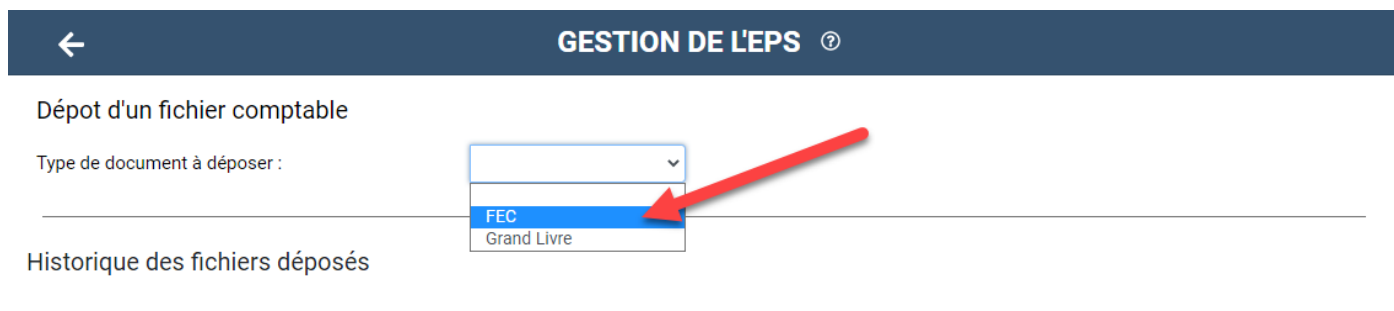
Seuls les adhérents pour lesquels nous devons recevoir le FEC ont accès à cet onglet.

Attention : Préalablement à cette opération , votre fichier FEC aura dû être enregistré sur votre disque dur, ou sur un disque dur du réseau.



Cliquez sur « Dépôt FEC » pour ouvrir une nouvelle page :

Puis cliquez sur **FEC** dans le menu déroulant proposé dans la fenêtre « Dépôt d'un fichier comptable ».



← **GESTION DE L'EPS** ?

Dépôt d'un fichier comptable

Type de document à déposer :

Historique des fichiers déposés

Ce qui vous amène à la fenêtre suivante qui fonctionne sur le même principe que l'envoi d'une pièce jointe d'un email.



← **GESTION DE L'EPS** ?

Dépôt d'un fichier comptable

Type de document à déposer : FEC

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023
Conformément à l'article A47 a-1 du LFP un contrôle est effectué sur le nommage du fichier FEC.
Le format attendu est le suivant : 'SirenFEC AAAAMMJJ' (où AAAAMMJJ est la date de clôture de l'exercice comptable).

Déposer ci-dessous votre fichier de type ".txt", ".csv" ou ".xml" et valider par le bouton **Envoyer**

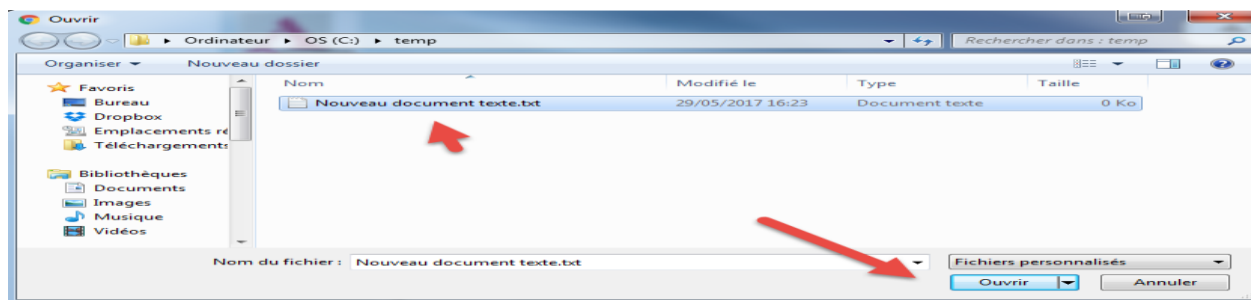
Déposer vos fichiers ici
Ou
Cliquez ici pour sélectionner un fichier

Envoyer

Historique des fichiers déposés

En cliquant sur « Déposer vos fichiers ici » cela ouvre l'explorateur Windows, de votre ordinateur, avec lequel vous allez chercher le fichier FEC qui aura préalablement été enregistré sur votre disque dur.

Ici, le fichier exemple « nouveau document texte.txt », a été enregistré dans c:\temp



Comme vous avez pu le lire ci-dessus le fichier FEC est obligatoirement au format .txt ou .csv ou .xml.

En aucun cas ce fichier ne peut être au format .pdf

Selectionnez le fichier FEC à l'aide de la souris et cliquez sur l'icone « Ouvrir » en bas de votre écran.

Cliquez ensuite sur « Envoyer » pour nous l'adresser.

GESTION DE L'EPS

Dépot d'un fichier comptable

Type de document à déposer :

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023
Conformément à l'article A47 a-1 du LFP un contrôle est effectué sur le nommage du fichier FEC.
Le format attendu est le suivant : 'SirenFEC AAAAMMJJ' (où AAAAMMJJ est la date de clôture de l'exercice comptable).

Déposer ci-dessous votre fichier de type ".txt", ".csv" ou ".xml" et valider par le bouton **Envoyer**

Déposer vos fichiers ici
Ou
Cliquer ici pour sélectionner un fichier

Envoyer

Attention à bien respecter le « format attendu »

Procédure d'exportation du fichier FEC :

- Avec le logiciel de chez Fiducial :

Aller dans « Aide à l'inspection » puis « Autres » puis « Exportation des données »

- Avec le logiciel de chez Genapi :

Aller dans l'onglet « Analyses » puis rubrique « Inspection-Divers » et « Export fichier FEC »

En général, par défaut le fichier est copié sur le disque F (serveur).

Attention : le fichier ecritures.txt n'est pas le fichier FEC

- Avec le NOUVEAU logiciel de chez Genapi INOT :

Aller dans l'onglet « Utilitaires » puis rubrique « Export fichier FEC »

Renseigner la période / ouvrir l'emplacement du fichier

- Avec le logiciel de chez Fichorga / Jurisweb :

Aller dans l'onglet « Annuel » puis « Export des données comptables » « Export fiscal / FEC », saisir l'année concernée puis cocher « format texte »

- Avec le logiciel de chez Wincompta :

Aller dans « Utilitaires » / export des écritures pour l'administration fiscale

Le fichier FEC est normé ; il commence obligatoirement par le numéro SIREN de l'étude.

Les fichiers FEC supérieurs à 13 mo et inférieurs à 20 mo peuvent nous être envoyés tels quels par email.

Les fichiers supérieurs ou égaux à 20 mo doivent être compressés (zip ou rar) avant de nous être adressés par mail.